

Commune : 074123
Faverges-Seythenex

Número d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le
A
Par

Section : DB
Feuille(s) : 08
Qualité du plan : non régulier

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 01/01/1999

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (D)

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 07/08/2020..... par M. FOUGEROUSSE..... géomètre à FAVERGES (74)
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.
A. FAVERGES-SEYTHENEX, le

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le 14/10/2024

ID : 074-200054138-20241002-DEL_2024_IX_156-DE

Anciens Cabinets LANCELON et BILLOU
Résidence "Les ARCADES" - 50 Place de l'ÉGLISE
74210 FAVERGES
Tél : 04 50 44 54 66
Document dressé par : SARL ARCEO
FOUGEROUSSE Géomètre-Expert
à FAVERGES-SEYTHENEX.....
Date 03/04/2024
Signature : 

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une exécution (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien révisé du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'autorité propriétaire).

Signatures :

La Commune de FAVERGES-SEYTHENEX

La Copropriété l'Annonciation

Monsieur le Maire
Jacques DALEX

